

le quatre-vingt-seize et le vingt-neuf décembre à neuf heures du matin
 devant nous M. L. L. L., Maire de la Ville d'Orange, delegue
 Officier de l'Etat civil, est comparu le jeune Edouard
 âgé de vingt-trois ans, domicilié à Orange, lequel nous
 a déclaré que son épouse Marie Laine, sans profession, âgée de vingt-trois
 ans, également domiciliée à Orange, est accouchée hier à cinq heures du soir d'un
 enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel
 nous avons donné le prénom de Maurice Louise

La déclaration et la présentation ont été faites en présence des sieurs Henri
 âgé de quarante ans, et de Louis
 âgé de vingt-trois ans, domiciliés à Orange, qui ont signé avec
 nous, le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture, ainsi qu'il est dit en sus.

Henri
Louis

le quatre-vingt-seize et le vingt-neuf décembre à neuf heures du matin
 devant nous M. L. L. L., Maire de la Ville d'Orange, delegue
 Officier de l'Etat civil, est comparu le jeune Edouard
 âgé de vingt-trois ans, domicilié à Orange, lequel nous
 a déclaré que son épouse Marie Laine, sans profession, âgée de vingt-trois
 ans, également domiciliée à Orange, est accouchée hier à cinq heures du soir d'un
 enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel
 nous avons donné le prénom de Maurice Louise

198
 Edouard
 Maurice Gaston Albert
 mardi 29
 Mars 1974 à
 9h15 en Province
 M. L. L. L.

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize et le vingt-neuf décembre, à neuf heures du matin
 par devant nous M. L. L. L., Maire de la Ville d'Orange, delegue
 Officier de l'Etat civil, est comparu le jeune Edouard
 âgé de vingt-trois ans, domicilié à Orange, lequel nous
 a déclaré que son épouse Marie Laine, sans profession, âgée de vingt-trois
 ans, également domiciliée à Orange, est accouchée hier à cinq heures du soir d'un
 enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel
 il a donné les prénoms de Maurice Gaston Albert

Les dites déclaration et présentation ont été faites en présence des sieurs Henri
 âgé de quarante ans, et de Louis
 âgé de vingt-trois ans, domiciliés à Orange, qui ont signé avec
 nous, le présent acte après qu'il leur en a été donné lecture, ainsi qu'il est dit en sus.

Henri
Louis

L'an mil huit cent quatre-vingt-seize et le _____ à _____ heures du
 par devant nous _____, Maire de la Ville d'Orange,
 Officier de l'Etat civil, est comparu le _____
 âgé de _____ ans, domicilié à _____ lequel nous
 a déclaré que _____
 a déclaré que _____